



Revue de presse hebdomadaire n°61

**Semaine :
Du 30 Mai au 05 Juin 2009**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption**

30-31/05/2009

La police et la gendarmerie contrôlent les campagnes électorales

Le ministère de l'Intérieur a ordonné à ses agents d'autorité de ne pas participer aux campagnes électorales et de contrôler les abus ainsi que l'utilisation de l'argent. Selon certaines sources, la police et la gendarmerie vont également contrôler le déroulement des campagnes électorales surtout de celles sur lesquelles pèsent des soupçons.

Al Maghribia

La corruption, l'administration et la justice limitent les investissements des immigrés marocains

L'étude réalisée par le bureau « web stratégique » sur « les marocains du monde face à la crise mondiale et son impact sur leurs investissements au Maroc » a mis en lumière plusieurs obstacles qui entravent dans leur pays d'origine les investissements des marocains résidant à l'étranger. 75% des personnes interviewées estiment que la corruption est le plus grand obstacle, 54% évoquent des obstacles administratifs alors que 33% désignent le pouvoir judiciaire.

Akhbar Alyawm

Fraudes électorales à Mohammedia

Le candidat d'un parti de la majorité à Mohammedia distribue des « acomptes » à des électeurs en leur promettant le versement du reliquat après l'annonce des résultats des élections. Les habitants de Mohammedia ont été surpris par les moyens utilisés par les candidats dans leurs campagnes électorales tel le recours aux chauffeurs de bus urbains.

Rissalat Al Oumma

Accusations de tentatives de corruption lors du match de football Safi -Tétouan

La section de football du club Moghreb Athlétic de Tétouan (MAT), équipe du GNF 1, a accusé un responsable de l'Olympique Club de Safi (OCS) d'avoir tenté de corrompre ses joueurs pour s'assurer la victoire lors du match opposant les deux équipes. Le président délégué du MAT déclare qu'il dispose de l'enregistrement des appels téléphoniques mettant en cause un responsable à l'OCS. Le secrétaire général de l'OCS, quant à lui, rejette en bloc ces accusations.

Assabah

Les élections ne relèvent pas de la seule responsabilité du gouvernement

Dans une interview, le secrétaire général de Transparency Maroc, M. Rachid Filali Meknassi est revenu sur l'étude relative au cadre électoral réalisée par Transparency Maroc, en collaboration avec «Democracy Reporting international ». Il a déclaré que cette étude passe en revue l'ensemble des modifications qui ont été introduites dans les textes applicables aux prochaines élections communales. Parmi leurs apports positifs sur le plan de la transparence, figurent l'apurement des listes électorales avec la radiation de près de 3 millions d'inscriptions irrégulières, le recours élargi à la carte d'identité nationale, la réduction de la possibilité d'avoir une double inscription, un meilleur encadrement de l'élection des présidents et une volonté de moraliser le financement de la campagne électorale.

01/06/2009

Lakoom-info

Un candidat distribue de la viande aux électeurs, à Casablanca

Selon certaines sources, un candidat, tête de liste électorale de l'Union Constitutionnelle dans la circonscription électorale de Hay Hassani à Casablanca, procède à une distribution de viande aux électeurs dans le cadre de sa campagne électorale.

Assabah

Transparency Maroc : l'accès à l'information est un droit

Contrairement à 98 pays dans le monde qui disposent d'une loi garantissant le droit d'accès à l'information à leurs citoyens, le Maroc n'a toujours pas de loi spécifique de ce genre. Pour débattre de cette lacune, l'association marocaine de lutte contre la corruption a organisé, le mardi 18 mai au siège de la fondation Friedrich Ebert, à Rabat, un séminaire maghrébin sur cette question. « Le droit d'information, un pilier pour une meilleure gouvernance » a été le thème central de cette manifestation

Le reporter

Le prix de la voix atteint 10.000 dirhams

Dans une avant première au Maroc, un riche candidat de la ville Al Ataouiya tente d'acheter les voix des électeurs à 10.000 dirhams. Selon Hespress, le milliardaire envisage d'acquérir 300 voix, ce qui lui coûterait 300 millions de centimes.

Hespress

02/05/2009

Les personnes lésées dans le projet Tamesna recourent à la justice

Selon le journal Attajdid, certains bénéficiaires d'appartements dans le projet de Tamesna envisagent de poursuivre en justice les promoteurs immobiliers chargés du projet à cause du retard dans les délais de livraison. Par ailleurs, des habitants ayant acquis leurs appartements à la société Addoha se plaignent du manque des services indispensables dans la ville.

Attajdid

Atelier sur la gouvernance du foncier agricole

Transparency Maroc, organise une journée d'étude sur le thème « quelle gouvernance du foncier agricole public pour un développement durable ? », jeudi 4 juin, au siège de la fondation Friedrich Ebert à Rabat.

Attajdid

Une enquête sur des militaires corrompus

Des officiers de l'inspection générale de la gendarmerie royale de la caserne « Tchala » ont auditionné le commandant adjoint de la brigade 12, chargé du contrôle des frontières Maroc-mauritaniennes. Selon le journal Assabah, le commandant est en relation avec des soldats accusés de recevoir des pots de vins d'un montant de 12.000 dirhams en vue de faciliter le trafic de cigarettes de la Mauritanie vers le Maroc.

Assabah

Nador : L'autorité intervient pour interrompre un « festin » électoral

Selon certaines sources, dans la ville de Nador, un candidat, tête de liste électorale, recourt à l'argent et aux courtiers pour collecter des voix dans des quartiers défavorisés. Par ailleurs, dans la commune de Zeghanghane, l'autorité locale est intervenue pour disperser des militants de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), à la suite d'une plainte dénonçant l'organisation d'un repas offert à des fins électorales.

Al Jarida

03/06/2009

Transparency Maroc : la corruption entrave le processus électoral

Transparency Maroc affirme que le cadre légal et administratif des élections locales est généralement adéquat. Des changements récents au Code électoral ont apporté des améliorations dans la procédure d'inscription des électeurs et ont introduit des mécanismes susceptibles d'aboutir à une meilleure représentation des femmes au sein des conseils locaux. Néanmoins, les dispositions concernant le contrôle des comptes des candidats pour le financement de leurs campagnes sont limitées et trop faibles pour permettre un contrôle véritable dans un contexte où l'on s'attend à ce que l'argent et d'autres types de faveurs soient utilisés par des candidats

Al Adala wa tanmiya

Une commission enquête sur le scandale immobilier impliquant le président de la municipalité de M'diq

Une commission des services centraux du ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de M'diq, enquêtent sur un scandale immobilier qui implique le président de la municipalité. Ce dernier est accusé d'abus de pouvoir et d'avoir exonéré des citoyens de leurs impôts sans aucun fondement juridique. Par ailleurs, selon certaines sources, des personnes influentes sont intervenues pour protéger le président de la municipalité qui est membre du Parti Authenticité et Modernité (PAM).

Bayane Al Yaoum

Guercif : Arrestation d'un commandant de la gendarmerie royale en flagrant délit de corruption

A Guercif, un commandant de la gendarmerie royale a été arrêté, en flagrant délit de corruption, à la suite d'un piège tendu par des membres de la commission d'enquête et de contrôle, du commandement général de la gendarmerie royale, avec la participation d'un citoyen qui a déposé une plainte accusant ce commandant de chantage.

Assabah

La justice et la sûreté luttent contre les fraudes électorales

Le procureur général du Roi près la Cour d'appel de Rabat a annoncé la création de cellules à la Cour d'appel de Rabat et dans les tribunaux de première instance pour superviser le processus électoral et garantir l'intégrité et la transparence des élections.

Assabah

Poursuite d'un président de commune accusé de corruption et d'abus de pouvoir

Un citoyen a déposé une plainte auprès du Procureur général du Roi de Safi, accusant le président de la commune de Jnane Bouih de corruption et d'abus de pouvoir. Le plaignant déclare que le président lui a promis de l'embaucher en contrepartie de 2 millions de dirhams.

Al Ahdath Al Maghribiya

Le Parti de l'Istiqlal accusé d'acheter les voix des électeurs

Selon certaines sources, la police judiciaire d'Al Ataouiya a ouvert une enquête à la suite d'une plainte déposée par un parti d'opposition contre un candidat istiqlalien. Ce dernier est accusé de verser des pots-de-vin à un agent d'autorité pour le soutenir dans les élections.

Rissalat Al Oumma

04/06/2009

De nouveaux détails dans l'affaire du marché de gros de Casablanca

Selon certaines sources, 20 propriétaires de magasins dans le marché de gros de Casablanca ont été auditionnés par la police judiciaire de la Sûreté de Ben M'sik-Sidi Othmane, au sujet des loyers non payés depuis 1987. L'enquête a porté également sur les accusations de falsification de documents et de permis d'accès au marché, pesant sur des responsables et d'anciens directeurs du marché.

Al Jarida

La Ministre de la santé affirme que la lutte contre la corruption relève aussi de la responsabilité des citoyens

En réponse à une question posée au parlement, Yasmina Badou a affirmé l'engagement du gouvernement à généraliser l'assurance maladie obligatoire (AMO) ainsi que l'aide médicale pour les citoyens à faibles revenus. La ministre de la santé a également déclaré que la lutte contre les comportements malhonnêtes comme la corruption dans les hôpitaux, relève aussi de la responsabilité des citoyens qui doivent dénoncer les cas de corruption auprès des autorités concernées.

Bayane Al Yaoum

Un conseiller communal demande une enquête sur le processus électoral à Souk Tlet El Gharb

Un conseiller de la commune Lalla Mimouna à Souk Tlet El Gharb a déposé une plainte auprès du ministère de l'Intérieur, contre un candidat ayant des antécédents judiciaires. Selon le plaignant, ce candidat a profité du poste d'un de ses proches pour manipuler les listes électorales.

Assabah

130.000 candidats sous écoute

Les candidats tentés par la corruption n'auront qu'à bien se tenir. Tous seront mis sous écoute. Et c'est la DST qui veille au grain des appels émis et reçus. Des commissions spécialisées ont été créées dans toutes les préfectures de police du pays pour passer au peigne fin les communications.

Le Soir

05/06/2009

L'alliance « Al Resala » se plaint des comportements des agents d'autorité

Le comité régional de l'alliance de la gauche démocratique a déposé une plainte auprès de la préfecture de Taounate, contre des agents d'autorité. Le comité dénonce le soutien apporté à des candidats par ces agents aux prochaines élections communales.

Al Jarida

Le rédacteur de la lettre dénonçant des irrégularités à Bab Sebta menacé par la police

Des membres de la police à Bab Sebta ont menacé l'auteur de la lettre qui dénonce les irrégularités enregistrées à la frontière. La lettre comporte des détails sur les irrégularités commises par les membres de la police chargés de la surveillance des frontières.

Bayane Al Yaoum

Le ministère de la justice enquête sur 350 violations du code électoral

La cellule centrale du ministère de la justice chargée de superviser les prochaines élections communales, a reçu depuis le lancement de la campagne électorale, 350 plaintes des partis politiques et des citoyens, accusant des candidats de violations du code électoral. Selon certaines sources, les plaignants demandent au parquet général, l'ouverture d'une enquête sur l'utilisation de l'argent pour l'achat des voix dans certaines circonscriptions.

Al Massae

Mohamed El Ferraâ perd son procès

Mohamed El Ferraâ ex-président de la mutuelle générale du personnel des administrations, a perdu son procès. La cour d'appel de Rabat a approuvé le jugement du tribunal de première instance, annulant ainsi les résultats des élections des délégués de la mutuelle générale organisées en 2007.

Le Soir

Transparency Maroc organise une conférence de presse

Le Mercredi 03 juin 2009, Transparency Maroc a organisé au club de la presse à Rabat une conférence de presse. La rencontre a permis de présenter les résultats du Maroc et des pays couverts par le baromètre mondial de la corruption 2009. Cet important sondage qui étudie la corruption du point de vue des ménages globalement et par secteur permet la comparaison avec le Baromètre 2006 et couvre pour la première fois le secteur privé et le foncier.

La rencontre a été également l'occasion de présenter le rapport de l'étude sur « l'évaluation du cadre pour l'organisation des élections communales », réalisée récemment par Transparency Maroc et Democracy Reporting International (DRI).

La conférence a fait l'objet d'une couverture par les chaînes télévisées ainsi que de comptes-rendus dans la presse écrite et électronique dont nous présentons une synthèse ci-dessous.

Pour lire l'intégralité des articles publiés, se connecter sur le site de Transparency Maroc : http://www.transparencymaroc.ma/index.php?option=com_content&task=view&id=65&Itemid=88888971

04/06/2009

Elections : les progrès du cadre législatif et administratif

Lors d'une conférence de presse tenue mercredi à Rabat sur les résultats du baromètre de la corruption mondiale 2009 et sur l'évaluation du cadre législatif et administratif pour l'organisation des élections communales, M. Azeddine Akesbi, secrétaire général adjoint de Transparency Maroc, a indiqué que le baromètre est un sondage mondial, qui porte sur 63 pays dont le Maroc et 73.000 ménages. Il porte sur l'expérience et la perception de la corruption par les ménages. Intervenant au sujet du rapport réalisé pour l'évaluation du cadre législatif et administratif pour l'organisation des élections communales, M. Abdellah Harsi, professeur de droit à l'Université de Fès et membre de Transparency, a indiqué qu'il y aura une augmentation du taux de participation en raison de la diminution du nombre des électeurs inscrits, d'autant plus que les élections communales intéressent plus le citoyen, notant par la même occasion l'amélioration des procédures électorales et des dispositions favorisant la participation des femmes.

MAP

La police bat le record des pots-de-vin

De pire en pire. Le Maroc s'enfoncé dans le rang des mauvais élèves lorsqu'il s'agit de la lutte contre la corruption. Transparency Maroc en a fait le constat, hier à Rabat, à l'occasion de la présentation des résultats du baromètre mondial de la corruption 2009. Sur les 69 pays sondés, c'est l'Afrique du Nord (où se situe le Maroc) qui détient le record mondial des pots-de-vin avec 4 personnes sur 10 déclarant en avoir payé.

Le Soir

53% des Marocains estiment que les partis politiques sont corrompus

Selon les résultats du baromètre mondial de la corruption 2009 publié par Transparency Maroc, les marocains estiment que 53% des partis politiques sont corrompus. A la tête de la liste figurent les fonctionnaires avec « un degré d'affectation de la corruption » de 95% suivis du système judiciaire avec 80%. Ces résultats ont été basés sur une enquête qui s'est déroulée entre octobre 2008 et février 2009 et qui a ciblé 73.132 personnes dans 69 pays.

Aujourd'hui le Maroc

La corruption s'amplifie

Les derniers résultats du baromètre mondial de la corruption, rendus publics par Transparency Maroc, montrent que la corruption prolifère au Maroc. Ce constat est illustré par le score obtenu par chaque secteur. Sur une échelle de 5 (degré le plus élevé de la corruption), les partis politiques ont obtenu 3.5, le parlement et le législatif 3.7 augmentant ainsi de 0.2 points par rapport au dernier rapport. Si le score du secteur privé a stagné à 3.2, celui de la justice a augmenté légèrement à 4.1 contre 4 en 2006.

Libération

64% des ménages marocains recourent à la corruption

Le baromètre mondial de la corruption a révélé que 64% des ménages marocains estiment que la corruption est le moyen courant de régler les problèmes. L'étude réalisée sur un échantillon de 500 ménages, a montré aussi que les montants versés pour la corruption durant les 12 derniers mois par les familles marocaines varient entre 250 et 5750 dirhams. De plus 80% des familles estiment que le recours à la justice pour dénoncer la corruption reste inefficace.

Al Ahdath Al Maghribiya

La corruption sévit dans les partis politiques

D'après les résultats du baromètre mondial de la corruption 2009, 64% considèrent que l'action actuelle du gouvernement dans la lutte contre la corruption est assez à très inefficace. L'étude a révélé aussi que 4 marocains sur 10 ont donné un pot-de-vin entre octobre 2008 et février 2009.

Assabahiya

Un score de corruption élevé pour le parlement et la justice

Dans son étude « baromètre de la corruption 2009 », dont les résultats ont été rendus publics par, Transparency Maroc, l'Association a révélé la propagation de la corruption dans plusieurs secteurs. Selon l'étude et sur une échelle de 5 (degré le plus élevé de la corruption) le parlement est passé d'un score de 3.5 en 2006 à 3.7 en 2009. Le secteur de la justice a enregistré quant à lui une hausse légère, passant de 4 en 2006 à 4.1 en 2009.

Annahar Al Maghribiya

64 % des marocains remettent en cause les efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption

Selon les résultats du baromètre mondial de la corruption 2009 de Transparency Maroc, 64% des marocains estiment que l'effort gouvernemental concernant la lutte contre la corruption manque d'efficacité. D'autre part, M. Akesbi a souligné que 90% des ménages marocains considèrent que la corruption dans le secteur foncier constitue un grand problème.

Al Massae

Secteurs les plus corrompus au Maroc : la police, l'administration, la justice et les partis politiques

Les fonctionnaires, la justice, la police et les partis politiques sont à la tête de la liste des secteurs les plus corrompus. Selon les derniers résultats de l'étude mondiale réalisée par Transparency, les fonctionnaires de l'administration publique occupent le 1^{er} rang suivis de la justice et des partis politiques. D'autre part, 58% des enquêtés ont affirmé qu'ils ont donné des pots-de-vin aux agents de la police.

Akhbar Al Yawm

Banalisation de la corruption au Maroc selon Transparency

Le baromètre de la corruption présenté hier par Transparency a montré que 55% des 500 ménages interrogés sont « sûrs ou extrêmement sûrs » de recourir à la corruption afin de surmonter des obstacles surtout bureaucratiques. Les fonctionnaires sont « très corrompus ou corrompus » pour 95% des personnes interrogées. Même opinion pour 80% concernant le système judiciaire et 56% à propos du Parlement marocain. À titre comparatif, les médias sont perçus de la même façon par 28% des personnes questionnées, les partis politiques par 53% et le secteur privé par 36%.

Yabiladi –Agence EFE

Baromètre mondial de la corruption 2009 : Le privé, loin d'être «propre»

Le Baromètre mondial de la corruption 2009, publié hier mercredi par Transparency International (TI), révèle un sentiment de méfiance croissant à l'égard des entreprises. Dans ce cadre, plus de la moitié des personnes interrogées estiment que le secteur privé a recours à des pratiques de corruption pour influencer les politiques publiques, la législation et les dispositions réglementaires. L'enquête, réalisée auprès de plus de 73.000 personnes dans 69 pays a également dévoilé que la corruption au quotidien frappe de plein fouet les populations les plus pauvres du monde. Au Maroc, sur les 500 ménages sondés, 80% sont assez à extrêmement certains qu'ils ne résoudront leur problème qu'après avoir donné des pots-de-vin. Les chiffres, annoncés hier par Transparency Maroc (TM), interpellent fortement l'ensemble des personnes et entités concernées.

05/06/2009

L'Economiste

Corruption : ce que pensent 500 ménages

Les résultats du baromètre mondial de la corruption 2009, rendus publics par Transparency Maroc ont montré que la fonction publique, la justice et les partis politiques sont les secteurs considérés par l'opinion publique comme « corrompus ou extrêmement corrompus » avec des scores respectifs de 95%, 80% et 53%.

La vie éco

Transparency Maroc présente les résultats du baromètre mondial 2009

L'enquête réalisée dans le cadre du baromètre mondial de la corruption a révélé que le secteur foncier est le plus touché par la corruption puisque 90% des ménages qualifient de problèmes « sérieux à très sérieux » le paiement de pots-de-vin aux autorités chargées du foncier pour obtenir des faveurs. D'autre part, « le Matin » estime que Transparency Maroc a choisi le bon timing pour présenter les résultats du baromètre de la corruption et ce quelques jours seulement après le lancement de la campagne électorale des élections communales.

Le Matin

Azzedine Akesbi : rien n'indique que la loi est appliquée à tous quand il s'agit de corruption

Dans une interview accordée au quotidien « Akhbar Al Yawm », M. Azzedine Akesbi, secrétaire général adjoint de TM, a affirmé que le contexte général de la corruption au Maroc n'a pas évolué positivement. Il considère que le baromètre de la corruption 2009 révèle un résultat alarmant par rapport à la propagation des pratiques de corruption dans le secteur foncier. M. Akesbi a aussi précisé que les affaires de corruption ne sont pas suivies sérieusement et qu'aucun indice ne montre que la loi est appliquée à tous quand il s'agit de corruption.

Akhbar Al Yawm

Baromètre mondial de la corruption 2009

Selon les résultats du baromètre mondial de la corruption 2009, présentés par Transparency Maroc, 64% des interviewés estiment que l'effort gouvernemental concernant la lutte contre la corruption manque d'efficacité. Par ailleurs, selon les résultats du baromètre, la police, la justice et la santé sont parmi les secteurs les plus corrompus au Maroc.

Bayane Al Yaoum